

# Bourse France Goulet pour la recherche

sur l'école inclusive et la direction d'établissements (Concours 2023-2024)



## Lancement

16 octobre 2023



## Date de dépôt

13 novembre 2023, 9h



## Admissibilité

- Inscription à l'automne 2023 et à l'hiver 2024 ;
- En être à la deuxième année du programme d'études ;
- Besoin financier significatif.



## Montant

2 500 \$



## Résultats

Décembre 2023

## Description

Souhaitant encourager des étudiantes et des étudiants en deuxième année de leur programme d'études en recherche à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal (M.A.-281210 ou Ph. D.-381210), plus précisément sur l'école inclusive ou la direction d'établissements, le fonds France Goulet permet d'attribuer 1 bourse de 2 500 \$ pour l'année universitaire 2023-2024. Cette bourse peut être cumulée à d'autres bourses déjà reçues à l'interne ou à l'externe.

## Visée

Soutenir des étudiantes ou des étudiants à la M.A. ou au Ph.D. en deuxième année de leur programme d'études et dont le projet de recherche aura des retombées dans les domaines de l'école inclusive ou de la direction d'établissements en favorisant l'un des 4 axes de recherche :

1. Carrière en direction d'établissements;
2. Douance;
3. École inclusive;
4. École en milieu défavorisé.

## Renseignements généraux

- **Nombre de bourses** : une bourse annuellement ;
- **Montant de la bourse** : en 2023, le montant de la bourse est de 2 500 \$ ;
- **Nombre d'attributions pour une personne** : une même étudiante ou un même étudiant peut obtenir la bourse une seule fois pendant son programme d'études.

## Conditions d'admissibilité

- Être inscrite ou inscrit à la M.A. ou au Ph.D. aux trimestres d'automne 2023 et d'hiver 2024 ;
- Pouvoir témoigner d'un besoin financier significatif, notamment sous l'angle des éléments énumérés ci-dessous (qui sont des conditions d'admissibilité au sens strict, ainsi que des points de repère pour le comité).

*À noter : Les candidates et les candidats qui occupent actuellement un emploi correctement rémunéré doivent savoir que la plupart des candidates et des candidats à ce type de concours touchent un revenu variable et très limité (auxiliaire de recherche, charge de cours), et que le critère des besoins financiers pourra être utilisé par le comité pour discriminer deux dossiers d'égale qualité. Le comité pourrait alors privilégier celle ou celui qui a eu le moins de soutien financier.*

# Bourse France Goulet pour la recherche

sur l'école inclusive et la direction d'établissements (Concours 2023-2024)

Faculté des sciences de l'éducation

Université   
de Montréal et du monde.

## Critères de sélection

Les dossiers seront évalués par le comité facultaire des bourses, formé de professeures et de professeurs représentant les trois départements de la Faculté, sur la base des critères suivants :

- Excellence académique ;
- Réalisme, pertinence et conformité du plan de travail proposé ;
- Besoin financier.

## Dossier de candidature

Veillez vous référer au formulaire de participation pour des renseignements importants concernant les pièces de votre dossier de candidature.

*À noter : La lettre de la candidate ou du candidat (max. 2 pages) motive sa demande et explique comment la recherche contribuera aux domaines de l'école inclusive ou la direction d'établissements. Ces informations devront permettre aux membres du comité d'évaluation de comprendre facilement les liens entre la recherche et l'objet pour lequel le fonds France Goulet octroie ces bourses. Toute autre information pertinente pour éclairer le dossier pourra être incluse.*

**Tout dossier incomplet sera déclaré non recevable.**

Date limite pour la soumission de votre dossier de candidature :  
**le lundi 13 novembre 2023, à 9h00**